Accusé de réception en préfecture 054-245400601-20190228-15-DE Date de télétransmission : 11/03/2019 Date de réception préfecture : 11/03/2019

> Département de Meurthe et Moselle Arrondissement de Nancy Canton de Val de Lorraine Sud

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Séance du 28 février 2019

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le 28 février 2019 à 20h30, à L'Espace Multi Services Intercommunal, sous la présidence de Laurent TROGRLIC, Président, après convocation légale adressée le 22 février 2019. Le secrétariat de séance a été tenu par M. DETHOU (Champigneulles).

Présents						
Bouxières-aux-Dames	M. FLAMAND – M. MACHADO – MME RASCAGNERES-GARCIA					
Champigneulles	M. DETHOU – M. FELICANI – MME PLAYE – MME SCHREIBER – M. VERGANCE					
Custines	MME HENRY – M. JULIEN					
Faulx	MME LEPRUN (suppléante de M.GRANDIEU)					
Frouard	M. BECKER – M. GRANDBASTIEN – MME ROTA – M. TRANCHINA					
Lay-St-Christophe	MME BEGORRE-MAIRE					
Liverdun	M. BERNARDO – M. DOSE – MME GUENSER – M. HUET					
Malleloy	MME DOUGOUD					
Marbache	M. MAXANT					
Millery	M. BERGEROT					
Pompey	M. TROGRLIC – M. FALCETTA – M. KUHN					
Saizerais	M. HALLIER					
	Absents représentés					
Champianoullos	M. MARLIN à M. FELICANI					
Champigneulles	MME SCHWARZ à MME PLAYE					
Frouard	M. BARTOSIK à M. TRANCHINA					
Trouard	MME FOUET à M. BECKER					
Liverdun	MME DILLMANN à MME GUENSER					
Pompey	MME GEOFFROY à M. KUHN					
	Excusés					
Bouxières-aux-Dames	MME LOZINGUEZ					
Custines	M. VERY					
Frouard	MME DROUOT					
Lay-St-Christophe	M. MEDART					
Liverdun	M. KOCH					
Montenoy	M. POINT					
Pompey	MME VILLEMIN					

N°15 - DB du 28/02/2019

Haltes fluviales : Actualisation de l'enveloppe financière du programme et des financements

Rapporteur : M. BERGEROT

Le projet d'aménagement et de développement de services autour des haltes fluviales de Champigneulles, Millery et Pompey a débuté, conformément au programme approuvé par délibération du 16 janvier 2018.

Pour rappel, la halte fluviale de Liverdun fait l'objet d'échanges avec Voies Navigables de France sur la faisabilité de son aménagement.

Le Maitre d'œuvre a particulièrement bien cerné les enjeux d'aménagement urbain et de dynamisation des centre-bourg du Bassin de Pompey. Les propositions intègrent ainsi les haltes dans le paysage urbain de façon très cohérente.

Au fil des études d'esquisse et d'avant-projet, des besoins initialement non identifiés dans le programme se sont avérés nécessaires à réaliser, tant sur l'aménagement

Date de réception préfecture: 11/03/2019
des haltes, que sur des aménagements de voirie concomitants, donnant ainsi un sens au projet dans sa globalité.

Il est ainsi proposé à l'assemblée délibérante d'actualiser le montant du programme et les demandes de financements associées comme suit :

DEPENSES	Montant HT	Montant TTC	RESSOURCES	Montant	% du montant HT
Maîtrise d'œuvre et frais annexes	58 K€	69,6 K€	Etat DETR	171 K€	30%
Travaux	512 K€	614,4 K€	Département	57 K€	10%
(base et options)	JIZ IKC	014,4100	Région	114 K€	20%
			Fonds européens (FEDER ou FEADER)	114 K€	20%
			Total aides	456 K€	80 %
			Autofinancement	114 K€	20 %
TOTAL (base et options)	570 K€	684 K€	TOTAL	570 K€	100%

Je vous laisse le soin d'en délibérer.



- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la commission tourisme du 21 février 2019,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

APPROUVE l'actualisation du programme d'investissement de 570 000 € HT relatif à la rénovation des haltes fluviales de Champigneulles, Millery et Pompey,

AUTORISE le Président à signer l'ensemble des documents nécessaires à la sollicitation de subventions auprès des partenaires financeurs éventuels.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président

Laurent TROGRLIC